

# Comprendre le processus

## Étape 1: Proposition

Bell propose ce site à la suite de la soumission du projet et au dialogue avec la ville de Mont-Tremblant. Le processus de consultation d'Industrie Canada sera suivi par défaut, car la ville de Mont-Tremblant ne possède pas son propre protocole concernant les tours.

## Étape 2: Notification

Des dossiers d'information sont envoyés à la population locale, aux autorités municipales voisines, aux entreprises, aux propriétaires et autres résidents du secteur, les invitants a participé au processus de consultation.

## Étape 3: Consultation

Les résidents sont invités à envoyer leurs commentaires dans les 30 jours suivant la réception du dossier d'information.

## Étape 4: Réception

Bell doit accuser réception des commentaires dans les 14 jours suivant leur réception.

## Étape 5: Réponse

Bell doit répondre à toutes les préoccupations raisonnables et pertinentes dans un délai de 60 jours.

## Étape 6: Commentaires

Les résidents ont 21 jours de plus pour répondre à Bell, après quoi la période de commentaires prendra fin.

## Étape 7: Approbation

Un résumé de la consultation est remis à l'ARUS et une demande d'approbation finale est soumise.

### Qu'est-ce qu'une tour de télécommunication?

Une tour de télécommunication supporte les équipements radio qui permettent de profiter de nos appareils mobiles, tels que nos téléphones intelligents et nos tablettes.

La tour vise à fournir un service fiable de télécommunications sans fil aux entreprises et résidences environnantes.



NOTE : Ce projet ne fait pas objet de consultation autochtone, de plus le terrain proposé pour ce projet appartient à un citoyen privé.

### Pourquoi maintenant?

Les Canadiens font de plus en plus usage d'appareils sans fil dans leur vie quotidienne. Plus de la moitié de tous les appels faits au Canada sont maintenant sans fil. Ce taux monte à 70 pourcent pour ce qui est des appels faits au 911.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2013)  
<http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/rp130705.htm>

Afin d'assurer le service de haute qualité auquel les Canadiens s'attendent, Bell doit améliorer ses réseaux pour répondre à cette demande accrue.

Grâce à l'ajout de sites d'antennes, les usagers des réseaux de Bell continueront de bénéficier de services haute vitesse sans fil fiables et de haute qualité.

### Est-ce sécuritaire?

Le consensus parmi les organisations canadiennes en santé et la communauté scientifique est que les antennes sans fil sont sans danger. En fait, cette tour fonctionnera bien en dessous des limites établies dans le Code de sécurité 6 par Santé Canada.

Bell s'engage à protéger la santé et la sécurité des communautés canadiennes. C'est pourquoi nous sommes très fiers de respecter toutes les normes de santé et de sécurité en vigueur, tout en continuant à fournir aux Canadiens une couverture sans fil de haute qualité.

"Health Canada, along with independent experts from across the country, continually monitor the scientific literature to ensure that Safety Code 6 is based on the best available evidence and has significant margins of safety for the Canadian population."

Dr. Patricia Daly, MD, FRCPC, Chief Medical Health Officer & Vice President Public Health.

La Société royale du Canada - Examen du Code de sécurité 6 (2013)  
[http://www.rsc-src.ca/sites/default/files/pdf/SC6\\_Report\\_French.pdf](http://www.rsc-src.ca/sites/default/files/pdf/SC6_Report_French.pdf)

### Pourquoi ici?

La qualité du service dans ce secteur ne répond pas actuellement aux normes de Bell ni aux besoins des résidents.

Bell a d'abord évalué la possibilité de partager une tour existante afin de réduire le nombre de nouvelles structures dans le secteur. Aucune autre tour ou structure utilisable ne se trouve à l'intérieure de la zone de recherche ciblée par le projet actuel.

Bell propose d'installer un tour de type autoportante sur un lot privé. Cet emplacement a été rigoureusement sélectionné, car il répond à divers facteurs, notamment les contraintes d'utilisation du sol, l'interaction avec les structures existantes et le milieu environnant, en plus des exigences de lignes de vues entre les sites.

### Qu'est-ce que le Code de sécurité 6?

Le but de ce code est d'établir des limites de sécurité pour l'exposition humaine aux champs de radiofréquences (RF) dans la gamme de fréquences de 3 kHz à 300 GHz. Les limites de sécurité contenues dans ce code s'appliquent à tous les individus qui travaillent, visitent ou vivent à proximité de sites sous réglementation fédérale.

Bell atteste que la tour proposée sera établie et exploitée de façon continue en conformité avec le Code de sécurité 6 de Santé Canada et les modifications qui pourront y être apportées, pour la protection du grand public, y compris tous les effets combinés à l'intérieure de l'environnement radio locale.

### Est-ce respectueux de l'environnement?

Nous attestons que le projet n'est pas assujéti à une évaluation environnementale en vertu de la loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012.

### Quelles sont les normes et pratiques?

La tour proposée sera construite en conformité aux normes applicables et sera soumise aux meilleures pratiques d'ingénierie, notamment pour la résistance de la charpente.

### Ça ressemblera à quoi?

Bell propose une tour autoportante de 82 mètres de hauteur.

La tour supportera des équipements radio et 12 antennes

- 6 Antennes (2535 cm x 590 cm) à +/- 82m
- 6 Antennes (2438 cm x 301 cm) à +/- 77m

La tour sera érigée en conformité avec les exigences présentes et futures de Transport Canada. À notre connaissance du milieu, un balisage diurne (lumière blanche) serait requis. Dans l'éventualité où Transport Canada émette d'autres normes à suivre, Bell s'y conformera et les transmettra dès qu'elles seront disponibles.

Un abri d'équipement sera installé à la base de la tour

Le site sera entièrement clôturé et muni d'une barrière d'accès verrouillée

Afin d'assurer la sécurité des résidents, le site ne sera pas accessible au grand public

### Est-ce que la ville est en accord?

La ville de Mont-Tremblant a été avisé de ce projet d'amélioration de la couverture sans fil ainsi que du site retenu.

Toute information relative aux systèmes d'antennes est accessible sur le site Web de la Gestion du spectre et télécommunication d'Industrie Canada : [www.ic.gc.ca/tours](http://www.ic.gc.ca/tours)